

Procédure Normalisée de Fonctionnement

TITRE : HÉBERGEMENT ET ENTRETIEN DES PETITS OISEAUX À L'ANIMALERIE ET DANS LES LOCAUX D'EXPÉRIMENTATION	NUMÉRO : A-9
DESTINATAIRES : Personnel du Service des animaleries et usagers	VERSION 1 : 15.01.10 VERSION 7 : 18.05.2016
ÉMISE PAR : Normand Lapierre, T.S.A. CORRIGÉE : Manon St-Germain, directrice et vétérinaire	CIPA :
APPROUVÉE PAR : Manon St-Germain, directrice et vétérinaire	DATE : 6.07.2010
BUT : Procurer aux pinsons un environnement sain répondant à leurs besoins physiologiques, comportementaux et sociaux.	

MATÉRIEL :

- Support à cages
- Cages, augets, branches, perchoirs, pinces, plateaux collecteurs
- Os de seiche et écailles d'huîtres
- Papier
- Lampe de poche
- Coverage 256®
- Légumes en conserve et pâté aux œufs
- Mélange de graines d'Hagen approprié à l'espèce
- Branche de millet
- Fourchette ou mélangeur, passoire
- Épuisette
- Litière de papier en feuille
- Vaporisateur

SANTÉ ET SÉCURITÉ :

- Le port du sarrau ou d'un habit de travail de type chirurgical et des gants est obligatoire. Le port du masque N95 est obligatoire pour réduire l'exposition des voies respiratoires aux poussières générées par les fientes et le desquameage des oiseaux.
- Se référer aux FTSS disponibles sur les postes de travail de l'animalerie pour connaître les risques reliés à la manipulation du Coverage 256®.

PROCÉDURES :

A. Alimentation

1. Les oiseaux sont nourris à volonté. Ils reçoivent un mélange de graines de bonne qualité propre à l'espèce. La B2405 pour pinsons ou B2205 pour les perruches de la compagnie Hagen.
2. Un os de seiche et un auget contenant des écailles d'huîtres sont disponibles en tout temps pour combler leurs besoins en calcium.

3. Des légumes en conserve sont offerts aux pinsons deux fois par semaine. Les légumes sont : carottes et petits pois. Les légumes en conserve sont rincés dans une passoire puis mis purée à la fourchette ou au mélangeur. Les perruches reçoivent des morceaux de pommes fraîches sur une base quotidienne.
4. Une fois par semaine du millet en grappe est donné aux pinsons et 3 fois par semaine aux perruches.
5. Deux fois par semaine, une préparation de pâté aux œufs est distribuée.
6. Les légumes, les fruits ou le pâté aux œufs sont distribués l'après-midi et l'excédent est enlevé le matin suivant. Les aliments sont accrochés à la cage ou déposés dans les augets, jamais dans le fond de la cage.
7. L'eau est changée quotidiennement. L'eau provient du service d'aqueduc de la ville de Montréal.

B. Quotidiennes

1. Vérifier la température et l'humidité. Consigner ces informations dans le **Registre quotidien** sur Dropbox. La température doit se situer entre 24 et 26°C. L'humidité relative recherchée est de 40-60%. Si ces paramètres sont hors des balises mentionnées, aviser le technicien en gestion des soins animaliers.
2. Vérifier visuellement l'état général des animaux.
3. Inscrire tout problème de santé sur une carte jaune **Problème de santé**. Se référer à la P.N.F. **A-11.PROCÉDURE POUR PROBLÈME DE SANTÉ**.
4. Ajuster la nourriture au besoin.
5. Vider, rincer les augets d'eau, et les remplir avec de l'eau fraîche.
6. Vérifier la présence d'insecte ou de rongeur dans le piège collant au sol du programme d'éradication de la vermine.
7. Nettoyer l'évier au besoin
8. Balayer et laver le plancher avec du Coverage 256®. Voir P.N.F. **E-4.TABLEAU USAGE ET DILUTION DES PRODUITS CHIMIQUES**.
9. Inscrire les tâches exécutées dans le **Registre quotidien** sur Dropbox.

C. Changement de la litière de papier

1. Remplacer la litière de papier souillée des plateaux collecteurs par de la litière de papier propre trois fois par semaine (lundi, mercredi et vendredi).

D. Changement des cages hebdomadaires

1. Préparer un support complet : cages, plateaux collecteurs recouverts de litière de papier en feuilles, perchoirs, augets, os de seiche et écailles d'huîtres.
2. Amener le support dans le local.
3. Éteindre la lumière du local.
4. À l'aide d'une lampe de poche, repérer un oiseau et l'attraper.
5. Transférer l'oiseau dans une cage propre. Faire un examen général de l'état de santé des oiseaux à ce moment pour déceler tout signe clinique (lésions, écoulement, prolapsus...). Noter toutes anomalies sur une carte **Problème de santé**.
6. Répéter les étapes 3 à 5 jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'oiseaux dans le support souillé.

NOTE : Attention de ne pas mélanger les oiseaux durant leur transfert, c'est pourquoi il est nécessaire de transférer les oiseaux d'une cage à la fois. Si un oiseau s'échappe durant le processus de transfert, prendre une épuisette disponible dans le local. Toujours avec les lumières fermées, repérer avec la lampe de poche l'oiseau et le capturer avec l'épuisette. Aussi, il est important d'effectuer une rotation des cages du bas vers le haut (les cages du bas se retrouvent en haut et les cages du haut sont descendues).

7. Inscrire les tâches exécutées dans **Registre quotidien** sur Dropbox.
8. Transporter le support dans la zone de lavage souillé SB-M455.
9. Enlever et vider tous les augets.
10. Enlever les pinces et les os de seiche.
11. Vider les plateaux collecteurs.
12. Déposer tout le matériel souillé dans les supports appropriés allant au lave-cages. Voir P.N.F. **E-2.FONCTIONNEMENT ET UTILISATION DU LAVE-CAGES**.
13. Répéter toutes ces étapes pour chacune des volières.

E. Conditions d'hébergement des locaux de l'animalerie

1. Deux fois par semaine, le responsable du projet de recherche doit visiter sa colonie d'oiseaux hébergés à l'animalerie.
2. Un suivi de l'état de santé des oiseaux est effectué 1 fois par semaine par un technicien en santé animale.
3. Quatre fois par année (environ aux 12 semaines), une coupe de griffes est pratiquée sur tous les oiseaux.

F. Enrichissement du milieu

1. Des perchoirs et des jouets sont placés dans les volières et les cages.
2. Les perchoirs consistent en des branches de bois naturel qui ont été préalablement stérilisées à la vapeur. Ceux-ci doivent être de différentes grosseurs.
3. Les oiseaux ont accès à un bain une fois par semaine, habituellement la fin de semaine. Les oiseaux sont aspergés quotidiennement avec un vaporisateur rempli d'eau tiède.

G. Per diem

1. Compter le nombre d'individus dans les cages, le lundi, mercredi et vendredi, sauf pour les compagnies privées et la quarantaine où le décompte doit être effectué tous les jours.
2. Inscrire le nombre de cages sur Dropbox dans le fichier approprié.
3. Faire une feuille Excel pour chaque chercheur.

H. Conditions d'hébergement des locaux d'expérimentation du chercheur (SB-M472)

Le personnel du Service des animaleries attitré à l'entretien des oiseaux doit impérativement vérifier 1 fois par semaine :

- a. L'état général des oiseaux
- b. La conformité et la propreté des lieux
- c. La qualité d'informations au sein du registre du personnel de laboratoire en lien avec les P.N.F. du Service des animaleries.

Cette vérification doit être faite durant la semaine. Les heures de visites sont établies en étroite collaboration avec le responsable de projet afin d'éviter d'interrompre une expérimentation.